

COVID 19 - VACCINATION

Chères consœurs, chers confrères,

Depuis le 2 janvier 2021, la logique de montée en charge de la vaccination contre la Covid-19 a changé.

Les professionnels de santé de plus de 50 ans ou porteurs de comorbidité sont prioritaires pour l'usage du vaccin CORMINATY.

Les flux de distribution pour des questions de logistique sont pour notre région concentrés sur les établissements support de GHT qui assurent réception, conservation et distribution du vaccin. La vaccination pour les professionnels de santé libéraux ne pourra se faire qu'à partir de ces stocks.

Pour anticiper et construire avec vous les organisations nous vous remercions de répondre aux deux questions :

- Avez-vous l'intention de vous faire vacciner dès cette phase initiale ?
- Libèrerez-vous pour assurer, sur un des centres de vaccination, des plages horaires, en binôme avec un infirmier, pour vacciner les professionnels de santé libéraux de votre territoire ? Cette activité spécifique sera rémunérée.

Merci d'indiquer vos réponses via le questionnaire suivant :

[LIEN VERS LE QUESTIONNAIRE](#)

Vos retours immédiats et massifs sont nécessaires pour une fois de plus montrer la part essentielle que nous, médecins libéraux, occupons dans notre système de santé.

Bien cordialement

Docteur Maurice Bensoussan
Président URPS Médecins Libéraux d'Occitanie

[Informations complètes sur notre site internet](#)

URPS Médecins Libéraux d'Occitanie
Siège Social :
1300 Avenue Albert Einstein - 34000 Montpellier
Antenne régionale :
33 Route de Bayonne - 31300 Toulouse
Tel : 05 61 15 80 90
mail : urps@urpslrmp.org